

RÉSERVATIONS À BOUSSE

Repas dansant dimanche



L'association Bousse Anim propose un repas printanier dansant ce dimanche 23 avril, dès 12 h, à la salle des fêtes de Bousse. L'animation sera assurée par GD Music et le tarif du menu sera de 20 € (hors boissons) pour les adultes, et 10 € pour les enfants jusqu'à 10 ans. Réservations aujourd'hui encore auprès de Mme Charazac, 1, rue Jean-Philippe Rameau 57310 Bousse.

INSCRIPTIONS À WALDWISSE...

Marché des producteurs et créateurs du terroir



Les inscriptions sont ouvertes pour le deuxième marché des producteurs et créateurs du terroir organisé à Waldwisse par l'Association sportive et socio-éducative le 21 mai prochain. Se faire connaître par téléphone au 06 30 90 40 78 ou par mail : cathyettepierre@sfr.fr.

... ET À DISTROFF

Marché villageois



Les inscriptions sont prises aujourd'hui jusqu'à midi en mairie pour les Distroffois qui voudraient écouler un surplus de production de leur jardin au marché villageois de la localité qui aura lieu ce mercredi 19 avril de 16h30 à 19h30 sur le parking place de l'Eglise. Participation : 1 € le mètre linéaire. Renseignements au 03 82 56 88 63.

URGENCES

Samu 57
Tous secteurs : aide médicale urgente (tél. 15).

Pharmacie
Tous secteurs : composer le 3237.

Sapeurs-pompiers
Tous secteurs : tél. 18.

Gendarmeries
Guénange : 2 impasse Jacqueline-Auriol (tél. 03 82 82 64 27).
Metzervisse : rue des Romains (tél. 03 82 56 80 70).
Cattenom : route du Luxembourg (tél. 03 82 55 31 21).
Hettange-Grande : rue de la Gendarmerie (tél. 03 82 53 19 69).
Rodemack : route de Thionville (tél. 03 82 59 62 20).
Rettel : 1 rue du Chêne (tél. 03 82 83 70 01).

Ambulances
Guénange : Guénange ambulances (tél. 03 82 50 21 29 ou 06 84 71 55 82).
Sierck-les-Bains : tél. 03 82 83 71 01.

SIERCK-LES-BAINS

Le château va appâter les visiteurs

La saison 2016 a été exceptionnelle pour le château de Sierck. Près de 28 000 visiteurs ont pris d'assaut l'édifice à l'occasion des vingt ans de l'association qui veille sur lui. Pour 2017, de nombreuses animations sont prévues.

À l'occasion de ses vingt ans, l'Association du château des ducs de Lorraine a mis le paquet en 2016, multipliant les manifestations et les rendez-vous festifs. Et ils sont près de 28 000 curieux à avoir investi les lieux. La saison 2017 a commencé en mars et les débuts sont prometteurs, le soleil aidant. « Il y a de nouvelles choses à admirer, invite Francis Aloph. On a enrichi nos expositions grâce à une collection de cinquante pièces donnée par M. Duchet. Nous avons également installé de nouvelles vitrines qui mettent en valeur des parties d'armures et des objets trouvés lors des travaux. On va pouvoir montrer un maximum de choses. »

En plus des visites, sept jours sur sept, les animations vont se succéder dès le mois de mai et jusqu'au 3 décembre. Le 14 mai, c'est l'incontournable Marche des seigneurs qui amoncera les réjouissances. « Ce sera la 16^e édition. On ne change pas une formule qui plaît. Il y aura deux parcours et la visite de Malbrouck. Sans oublier des animations à découvrir en chemin. »

Le 17 juin, ce sera la fête de la Saint-Jean à Sierck. Le château accueillera les personnes qui pourront profiter d'un point de vue remarquable sur le feu d'artifice et la descente de la roue.

Autre incontournable : les visites aux flambeaux. Deux sont au programme avec pour celle du 1^{er} juillet une nouveauté. « Il y aura du théâtre. Nous avons fait appel à une troupe belge Scén'Impossible. La pièce L'Envers des privilèges s'inscrit dans un registre médiéval mais décalé. Elle mêlera histoire et humour. » Puis la soirée se poursuivra à la lueur des flambeaux tout comme le 5 août.

Du théâtre et des inédits
Les 19 et 20 août, place à la très courue fête du Château. « En 2016, on a ouvert le parc et ça a bien plu. Cette année, on va y ajouter des animations, des ateliers », dévoile Francis Aloph. En prime, pour la première fois, le samedi, un spectacle de fauconnerie équestre sera à découvrir. Quant au dimanche, il se pourrait bien qu'il soit exceptionnel. « On est dans l'attente d'une confirmation mais ce sera du jamais vu dans la région. »

Pour la journée du patrimoine, le 17 septembre, des expositions de photos, des sculptures et des ateliers vieilliront les amoureux des vieilles pierres.

Enfin, en décembre, le marché médiéval reviendra pour une deuxième édition qui sera doublée, les 25-26 novembre et les 2 et 3 décembre. « La première a été concluante. On espère rassembler quinze exposants. On imaginera aussi des jeux pour



La fête du Château fait partie des rendez-vous incontournables de l'été à Sierck-les-Bains. Des nouveautés sont annoncées pour la 21^e édition. Photo d'archives Pierre HECKLER.

les enfants car c'est notre priorité dans chacune de nos actions : on souhaite que ce soit authentique et familial », rappelle le président de l'association Bernard Laudrin.

À vos agendas donc, le château des ducs de Lorraine vous ouvre grand ses portes.

Renseignements au 03 82 83 67 97.

Artistes en résidence

Pour ses vingt ans, l'Association du château des Ducs de Lorraine avait décidé d'ouvrir les portes du château aux artistes. Elle a confié les armes à Sylvain Divo qui a imaginé en juillet Remparts.

Le rendez-vous a connu un tel succès que de nombreux artistes ont décidé de laisser leurs œuvres.

L'expédition va se poursuivre du 15 mai au 30 septembre. « Des artistes proposeront des ateliers et réaliseront des œuvres sur place, ainsi ils partageront leur savoir-faire avec le public », souligne Francis Aloph.

ESCHERANGE-MOLVANGE

Bénédicte et Pierre-Henry

Pierre-Henry Lejeune, ingénieur travaux, et Bénédicte Bailly, ingénieure chargée de développement nucléaire, ont été unis par les liens du mariage par un Patrick Bailly rempli d'émotion, maire d'Escherange-Molvange mais aussi père de la mariée. Le couple réside à Yutz. Nos félicitations aux jeunes époux.



Photo DR

GUÉNANGE

Un recadrage fiscal « important » de + 7 %

Baisse des dotations d'un côté, charges incompressibles de l'autre, sans compter la récupération de compétences rendues par la communauté de communes... Cette fois, l'équation est intenable. Les impôts augmenteront de 7 %.

C'est un conseil municipal quasiment dépassionné qui a réuni les élus récemment. Il y aurait eu matière à débattre pourtant, au regard de la hausse d'impôts annoncée sur les taxes locales. Pas moins de 7,11 % de hausse sur la taxe d'habitation, le foncier bâti et le foncier non-bâti. Certes le maire reconnaît la mort dans l'âme « un recadrage important, même si on reste en dessous de la moyenne des communes de la même strate ». Certes l'opposition dans son ensemble n'a pas validé ce choix. Certes Bernard Lécrivain (Rassemblement pour Guénange) n'a cessé d'aller piocher dans le détail des lignes comptables pour comprendre la correspondance entre les dépenses annoncées et les sommes affectées... Mais sur le fond, le conseiller d'opposition a simplement conclu de façon un peu fataliste : « Cette augmentation d'impôts est loin d'être neutre. Ça va être difficile à faire admettre... » Dans un ultime sursaut, le 2^e adjoint Eric Ballant a bien tenté quelque chose : « On avait la même sollicitude que toi vis-à-vis du porte-monnaie des Guénangeois mais... »

Le maire Jean-Pierre La Vaul-

lée, en résumé : « Nous avons besoin de 100 000 € supplémentaires pour passer et mener nos projets ».

Les éléments clés

Guénange ne versera pas pour autant dans l'extravagance. En section d'investissement, sur les 694 000€ de dépenses financières, près de la moitié sert à rembourser l'établissement public foncier lorrain pour l'acquisition de l'ancien centre d'éducation professionnelle. Les investissements à proprement parler se concentreront sur le quartier République (475 000€ d'acquisitions foncières ; 1M€ pour les voiries auquel il faut ajouter 1,2M€ apporté par L'Arc mosellan pour la qualification des espaces publics). Parmi les autres programmes importants, on notera 292 000€ pour réhabiliter les bâtiments communaux ; 200 000€ pour les voiries ; 10 000€ pour les terrains de sport ; 10 000€ pour la zone de loisis.

Le recours à l'emprunt sera un passage obligé (800 000€ rien que pour République) tandis que la vente de logements communaux près de l'école Sainte-Scholastique rapportera 810 000€.



Guénange continue à resserrer son budget de fonctionnement et concentre ses investissements sur la poursuite des travaux quartier République. Photo Pierre HECKLER

Sur le fonctionnement maintenant, la Ville poursuit ses efforts : les dépenses sont en baisse de 2,78 % par rapport au budget 2016 mais certaines dépenses sont incompressibles. C'est notamment le cas des charges de personnel, qui représen-

tent la moitié du budget. Elles atteignent 3M€ (+3,25 %) en raison de la hausse des frais de cotisation divers.

La Ville doit à nouveau assumer des compétences rendues par L'Arc mosellan. L'impact est d'autant plus sévère que la

charge lui revient à 100 %. Résultat : 180 000€ à régler au lieu de 80 000€ rien que pour le périscolaire. Le retour de la cotisation au Smitu (Syndicat des transports) s'élève à 85 000€.

C. F.

NÉCROLOGIE

Mme Marie Jeanne Wolf

APACH. — Nous venons d'apprendre le décès, survenu à Hayange le lundi 17 avril, de Mme Marie Jeanne Wolf née Felten, à l'âge de 76 ans.

La défunte était née le 17 octobre 1940 à Thionville. Elle avait pris pour époux M. Alphonse Wolf le 21 septembre 1962 à Apach.

De cette union est né un fils, Jean-Marie. Deux petits-enfants, Nicolas et Mathieu, sont venus agrandir le cercle familial.

Mme Wolf était commerciale chez Groupama avant de prendre sa retraite.

Le corps repose à la chambre funéraire de Sierck-les-Bains.

Les obsèques seront célébrées le jeudi 20 avril, à 15 h, en l'église Saint-Donat d'Apach.

Selon sa volonté, son corps sera incinéré.

Nos condoléances à la famille.

Mme Alice Baumgartner

ENTRANGE. — Nous apprenons le décès de Mme Alice Baumgartner née Schall, survenu le 16 avril, à Thionville, à l'âge de 90 ans.

Née le 24 décembre 1926 à Hayange, elle était veuve de M. Joseph Baumgartner depuis le 18 janvier 2015.

Mme Baumgartner était entourée de l'affection de sa fille, Lorette-Marie.

Les obsèques seront célébrées le vendredi 21 avril, à 10 h 30, en l'église d'Entrange-Cité, suivies de l'inhumation au cimetière d'Entrange.

Nos condoléances à la famille.

BLOC-NOTES

KERLING-LÈS-SIERCK

Tirs de nuit aux sangliers
> Tous les jours. Lot de chasse N° 2. 23 rue principale. M. Hirtz. Tél. 03 82 50 17 75
Mairie.kerling@wanadoo.fr

LAUMESFELD

Fermeture de la mairie
En cas d'urgence, s'adresser au maire ou aux adjointes.
> Tous les jours. Jusqu'au vendredi 21 avril. 32 Grand-Rue. Mairie. Tél. 03 82 82 30 95
mairie.laumesfeld@wanadoo.fr

RETTEL

Route barrée
Rue de la Chartreuse coupée à hauteur de la rue des Vignes, près du pont SNCF.
> Tous les jours. Jusqu'au 21 avril. Tél. 03 82 83 72 09

RITZING

Fermeture de la mairie
En cas d'urgence, s'adresser au maire ou aux adjoints.
> Tous les jours. Jusqu'au vendredi 21 avril. Mairie.

VOLSTROFF

Inscriptions scolaires
Sur rendez-vous avec le directeur du groupe scolaire. Contact : 03 82 56 91 70.
> Tous les jours sauf le samedi et le dimanche. Jusqu'au vendredi 30 juin. École.

BLOC-NOTES

APACH

Répétition de la chorale communautaire
Répétition générale de préparation aux chants des messes dominicales à venir. Chorale dirigée par Rachel Lellig.
> Jeudi 20 avril à 19 h. Église Saint-Donat.

BOUST

Assemblée générale de Rencontre loisirs Boust
> Jeudi 20 avril à 11 h. Centre socioculturel. 86A rue des Bleuets. Jean-Pierre Albanese. Tél. 03 82 55 16 03 ; albanese.jean-pierre@orange.fr

RENAULT
La vie, avec passion

INVITATION

Votre Agent expose la gamme Renault près de chez vous.

PORTES OUVERTES LES 21 ET 22 AVRIL CHEZ VOTRE AGENT BUTTIGNOL
VENEZ DECOUVRIR LES NOUVEAUTES DE LA GAMME
Gamme Scenic: Consommations mixtes min/max (l/100km): 3,9/6,1. Emissions CO₂ min/max (g/km): 100/136.
Consommations et émissions homologuées selon réglementation applicable.

AGENT BUTTIGNOL
ZA RUE DES ARTISANS
57330 HETTANGE GRANDE